

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

13

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 24 novembre 2014



MAIRIE DE DIJON

Président : M. MILLOT

Secrétaire : Mme FERRIERE

Membres présents : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - M. MARTIN - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - Mme CHARRET-GODARD - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - Mme AVENA - M. DECOMBARD - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - M. JULIEN - M. PIAN - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - Mme MARTIN-GENDRE - Mme HERVIEU - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICHY - Mme HILY - M. FAVERJON - Mme CHEVALIER - Mme TOMASELLI - M. GRANDGUILLAUME - Mme AKPINAR-ISTIQUAM - M. BARD - M. BORDAT - M. ROZOY - Mme OUTHIER - M. HOUPERT - M. HELIE - Mme ERSCHENS - Mme VANDRIESSE - Mme TCHURUKDICHIAN - M. BICHOT - M. CHEVALIER - M. BOURGUIGNAT - M. BONORON - M. CAVIN

Membres excusés : M. EL HASSOUNI (pouvoir MME KOENDERS) - M. REBSAMEN (pouvoir M. MILLOT) - Mme TROUWBORST (pouvoir M. DESEILLE) - Mme DURNERIN (pouvoir MME HERVIEU) - Mme VOISIN-VAIRELLES (pouvoir M. BOURGUIGNAT) - Mme DESAUBLIAUX (pouvoir M. CAVIN)

OBJET

DE LA DELIBERATION

Bibliothèque Municipale - Edition 2015 de l'événement littéraire « Clameur(s) » - Demandes de subventions

Madame Martin au nom de la commission de la culture, de l'animation et de l'attractivité, expose :

Mesdames, Messieurs,

L'événement littéraire « Clameur(s) » a vu le jour en juin 2013 et après une deuxième édition qui s'est déroulée du 13 au 15 juin 2014, la Ville élabore actuellement l'édition 2015, via son réseau de bibliothèques qui met en œuvre le projet ; celle-ci est programmée du 12 au 14 juin.

L'édition 2014 a offert des rencontres de grande qualité et attiré un public élargi. La participation des associations et compagnies locales œuvrant dans le champ du livre et de la lecture a contribué à la médiation de cet événement ; l'appel à projets sera renouvelé, avec des axes remodelés.

La thématique choisie, les familles, était en elle-même extrêmement porteuse et il est impératif de continuer à travailler autour de thèmes qui parlent au plus grand nombre. De même, les lieux investis (cour de Bar, cuisines ducales, jardin de la Nef) ont constitué un atout qui sera de nouveau exploité et mis en valeur en 2015.

Servant toujours le triple objectif de développer les publics du livre et de la lecture, de valoriser tous les acteurs du livre (auteurs, éditeurs, libraires, associations, bibliothèques) et de faire découvrir la littérature contemporaine comme témoin et acteur du monde actuel, la troisième édition abordera la thématique des solidarités. La phase de programmation s'achèvera en janvier 2015, grâce au travail du comité de programmation, animé par la conseillère littéraire.

La Région Bourgogne, le Centre National du Livre et la Sofia (Société Française de l'Intérêt des Auteurs de l'écrit) sont susceptibles d'accorder une subvention pour soutenir cette initiative de la Ville.

Le coût prévisionnel de la manifestation s'élève à 90 000 €. Sous réserve d'un vote positif, les crédits seront inscrits au budget primitif 2015.

Si vous suivez l'avis favorable de votre commission de la culture, de l'animation et de l'attractivité, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - sous réserve du vote des crédits au budget primitif de la collectivité, approuver les modalités d'organisation proposées pour l'événement littéraire Clameurs ;

2 - solliciter, au taux maximum, les subventions susceptibles d'être accordées pour le financement de cette manifestation, et notamment auprès de la Région Bourgogne, du Centre National du Livre et de la Sofia ;

3 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ